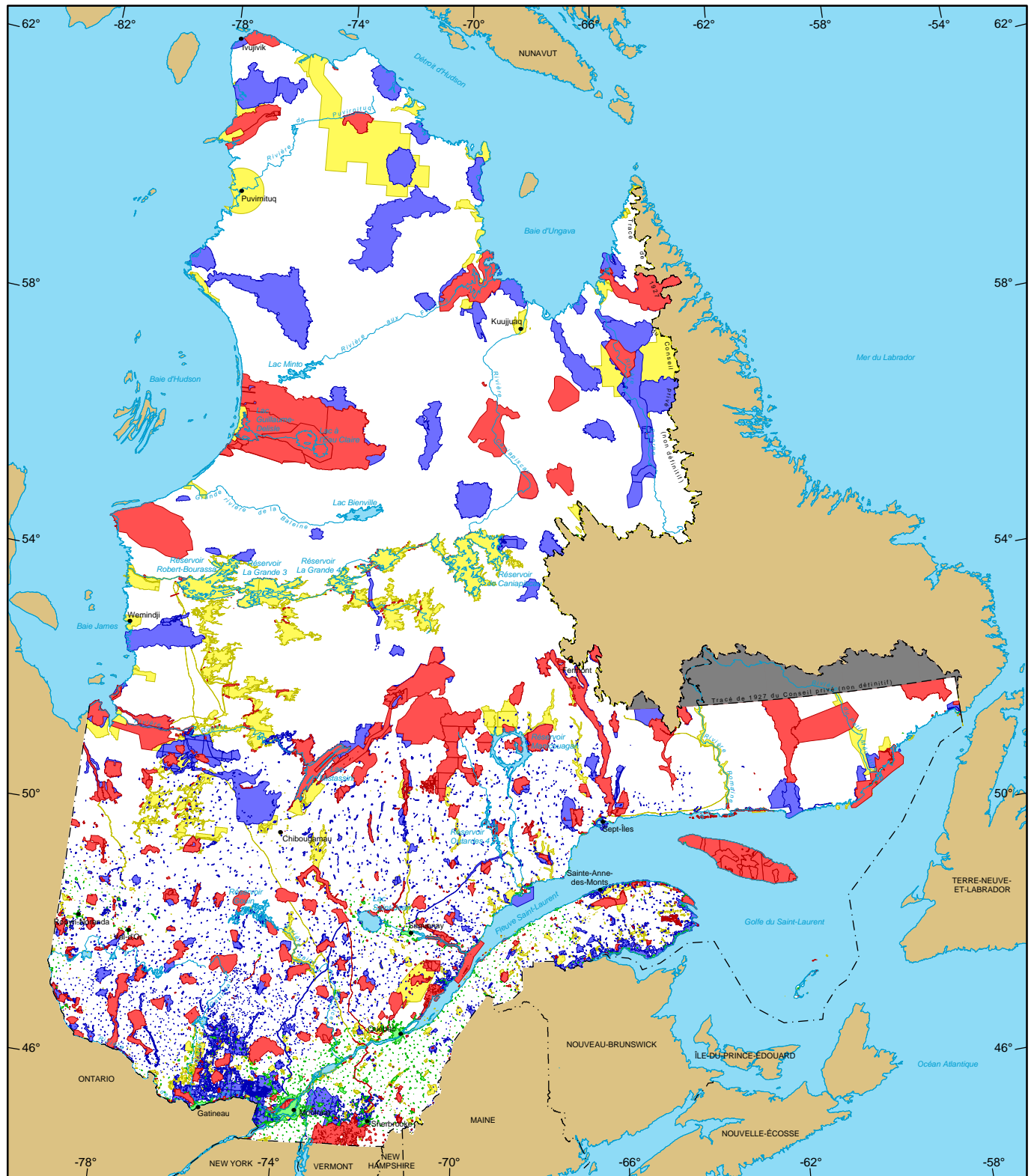


Contraintes à l'exploration minière



Contraintes à l'exploration minière

■ Majeure Exploration interdite 18 866 912 ha	■ Majeure Soustraction, Arrêté en Conseil 2 897 400 ha
■ Majeure Périmètre urbanisé 524 544 ha	■ Mineure Exploration possible sous conditions 12 800 526 ha
■ Majeure Territoire suspendu temporairement 17 484 596 ha	

Métadonnées

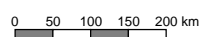
Projection cartographique
Conique de Lambert avec deux parallèles
d'échelle conservée (46e et 60e)

Sources

Données minières, MERN, 2019
Référence cartographique, MERN, 2011
(BDGA 1M, BDGA 5M)

Note : Les superficies indiquées sont une
somme de la superficie de chaque contrainte
individuelle. Aucune distinction n'est faite
concernant les superpositions de contraintes.

1/10 000 000



Réalisation

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Direction du développement et du contrôle
de l'activité minière
Note : Le présent document n'a aucune
portée légale

© Gouvernement du Québec, 1 avril 2019

**Énergie et Ressources
naturelles**

Québec

